Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1947)
Heft: 1

Artikel: Monsieur E. Kempter, rédacteur de [...]
Autor: Matthey, Octave
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-623923

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'essentiel du caractère de Bonnard (de ce qu'on en peut voir) est tout entier dans ces quelques lignes: sa discrétion, sa modestie, sa conscience devant l'œuvre qu'il veut parfaite.

Par la tranquille joie de vivre qui émane de cette peinture, par l'éclat vibrant des couleurs qui la caractérise, l'œuvre de Bonnard peut se rattacher à l'impressionnisme; mais si elle s'y rattache, elle ne l'imite pas; plutôt elle le prolonge dans notre temps que l'on a tendance à croire exclusivement préoccupé d'austère intellectualité. La présence de Bonnard est en contradiction avec cette dominante oppression des systèmes, contradiction étrangement suggestive, dont la puissance et la séduction ont d'autant plus de force convaincante qu'elles s'imposent avec une grande discrétion mais aussi avec une inéluctable et douce tenacité.

Pour être exceptionnel, l'art de Bonnard n'en paraît pas cependant démodé. Si les atmosphères, les magies qu'il fait naître, les tendres intimités qu'il représente, évoquent un temps déjà périmé, les moyens qu'il emploie et les œuvres qui en sont la conséquence, restent étonnemment jeunes et vivants, d'une jeunesse dont il semble bien que rien ne pourra la flétrir et qu'elle sera gardée à travers tous les temps; une fraîcheur et une actualité qu'on retrouve constamment dans les différentes époques de l'art français, dans ses plus prestigieuses incarnations et tout spécialement au XVIIIème siècle. On ne saurait certes comparer les thèmes de Bonnard à ceux de Watteau, on ne saurait non plus établir de comparaison trop directe entre leurs techniques, et, cependant, il y a entre eux un parallèlisme de sensibilité et des analogies plus faciles à ressentir qu'à définir. Ainsi, même dans ses moments les plus originaux, les plus exceptionnels, l'art de Bonnard se rattache intimement à la plus pure tradition française qu'il prolonge en la renouvelant.

Raymond COGNIAT.

(Communiqué par l'Ambassade de la République française en Suisse).

Walter Schneider «Der Fischer»

F. Deringer (Aus Romeo und Julia)

OCTAVE MATTHEY
Peintre
Neuchâtel

le 10 janvier 1947.

Monsieur E. Kempter, rédacteur de l'«Art suisse»
Muzzano.

Monsieur,

Le soussigné vous serait trés obligé de bien vouloir publier ces quelques lignes en réponse à l'article présidentiel du mois de décembre 1946.

* * *

Tous les membres des P.S.A.S. seront sensibles aux efforts de leur Président afin de réduire le nombre des mécontents qui va s'accroissant continûment.

Hélas ! il est à craindre que le remède soit pire que le mal.

La différence sur laquelle insiste tout particuliérement M. E. Martin: « Pas de noms mais des œuvres », ne saurait tromper personne. Les mêmes influences, les préavis favorables ou non, joueront de la même façon, et l'art « officiel » selon la nouvelle législation sera favorisé au détriment de l'art indépendant.

« Qui dit logique et justice, écrit M. Martin, dit aussi discipline ».

On ne saurait mieux dire. Mais c'est qu'ici, précisément, il n'est ni logique ni justice, et prétendre soumettre les membres d'une société à un réglement illogique et injuste c'est provoquer l'indiscipline.

Exclure un membre des P.S.A.S. d'une exposition organisée par les P.S.A.S. c'est l'exclure temporairement de la dite société au moment même où celle-ci affirme sa raison d'être. Cest là un acte indéfendable à tous points de vue.

Comme il serait plus simple, monsieur le Président, de faire appel au « bon sens », ainsi que cela se fait partout ailleurs dans des groupements analogues et des conjonctures identiques : c'est-à-dire, que tous les membres des P.S.A.S. participent d'office à toutes les expositions organisées par les P.S.A.S.

En dehors de cela, il n'est que présomption, illégalité, injustice et illogisme, ce qui, fatalement, ne peut engendrer que le mécontement et l'indiscipline.

(signé) Octave MATTHEY.

Recrutez des membres passifs! ***Werbt Passivmitglieder!***